

RCS : TOURS  
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00012  
Numéro SIREN : 584 800 122  
Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2020 sous le numéro de dépôt 589

2020000589

|                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------|
| TRIBUNAL DE COMMERCE<br>DE TOURS                                    |
| 22 JAN. 2020                                                        |
| Me F. PRINTEMPS Greffier Associé<br>5 316 181 Euros<br>GREFFE - RCS |

**LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 316 181 Euros

Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1

R.C.S. TOURS B 584 800 122

◆ ◆ □ \* ◆ ◆

**EXTRAITS DES DECISIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 18 JUIN 2018**

◆ ◆ □ \* ◆ ◆

Olivier SAINT-CRICQ

*Certifié conforme*  
*[Signature]*

**6ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, de Monsieur Olivier BONNICHON, né le 31/07/1966 à Désertines (03), domicilié 14 rue Nobel, 19100 Brive-la-Gaillarde ; nomination par cooptation faite par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 26/03/2018, en remplacement de Madame Edith CAILLARD, démissionnaire, et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2020 statuant sur les comptes de 2019.

POUR : 209 488 voix  
CONTRE : 0  
NUL ou BLANC : 0  
ABSTENTION : 0

**7ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Madame Françoise BOUTET vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

POUR : 209 488 voix  
CONTRE : 0  
NUL ou BLANC : 0  
ABSTENTION : 0

**8ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de La Caisse d'Epargne Loire Centre, personne morale, vient à expiration ce jour, nomme Madame Yolande DE LA CRUZ, personne physique, née le 05/10/1942 à Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire), domiciliée 1 allée du Fauvin, 37270 Azay-sur-Cher, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de La Caisse d'Epargne Loire Centre, pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

des Actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

POUR : 209 488 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

### **9ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Bernard JADAUD vient à expiration ce jour, nomme Madame Irène ROUESNEL, née le 12/01/1959 à Neuville-aux-Bois (Loiret), domiciliée 1 rue de la Cocarderie, 37270 Azay-sur-Cher, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Bernard JADAUD, pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

POUR : 209 488 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

### **10ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Madame Monique LEFAUCHEUR vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

POUR : 209 488 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

### **11ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur André MAILLET vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

POUR : 209 488 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0



### **12ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jacques SAINT-CRICQ vient à expiration ce jour, décide de ne pas procéder à son remplacement.

POUR : 209 488 voix  
CONTRE : 0  
NUL ou BLANC : 0  
ABSTENTION : 0

### **13ème RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

POUR : 209 488 voix  
CONTRE : 0  
NUL ou BLANC : 0  
ABSTENTION : 0



**LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 5.316.181 Euros  
Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS  
R.C.S. TOURS B 584 800 122

|                                  |
|----------------------------------|
| TRIBUNAL DE COMMERCE<br>DE TOURS |
| 22 JAN. 2020                     |
| Me F. PRINTEMPS Greffier Associé |
| GREFFE - RCS                     |
| 2020000589                       |

**EXTRAITS DES DECISIONS  
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 18 JUIN 2018**

*Le Conseil de Surveillance,*

- constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance et de Président du Conseil de Surveillance de Monsieur Jacques SAINT-CRICQ est arrivé à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2018 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2017,
- constatant que ladite Assemblée n'a pas renouvelé le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jacques SAINT-CRICQ, à la demande de ce dernier,

*nomme Monsieur André MAILLET en qualité de Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Jacques SAINT-CRICQ, pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

*Le Conseil prend acte, corrélativement, de la démission de M. André MAILLET de son mandat de Vice-Président du Conseil de Surveillance.*

*Consécutivement, le Conseil de Surveillance, nomme Monsieur Vincent BERAULT en qualité de Vice-président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur André MAILLET, pour une période qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020.*

*La durée des mandats du Président et des Vice-présidents du Conseil de Surveillance étant liée à celle de leur mandat de Membre du Conseil de Surveillance.*

Certifié conforme  
Par M. André MAILLET  
Président du Conseil de Surveillance

*Certifié conforme*  
*Maillet*